

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

Index AI : AFR 52/004/2007 – ÉFAI
8 mars 2007

Action complémentaire sur l'AU 26/07 (AFR 52/002/2007, 2 février 2007) et sa mise à jour (AFR 52/003/2007, 19 février 2007) – Prisonniers d'opinion / Détention au secret / Craintes de mauvais traitements / Préoccupations d'ordre juridique

SOMALIE (SOMALILAND)

Yusuf Abdi Gabobe (h), âgé de plus de 55 ans] Journalistes de <i>Haatuf</i> ,
Ali Abdi Dini (h)] un réseau de médias
Mohamed Omar Sheikh Ibrahim (h)]
Boaud (h), ancien leader du Mouvement national somalien (MNS)	
ainsi que quatre étudiants dont Amnesty International ignore l'identité	

Le 4 mars, Yusuf Abdi Gabobe, directeur de la publication du journal *Haatuf* (« *Message* »), a été condamné à deux ans de prison pour entrave à l'action d'un policier. Ali Abdi Dini, rédacteur en chef de ce quotidien, et Mohamed Omar Sheikh Ibrahim, journaliste, ont été condamnés chacun à vingt-neuf mois d'emprisonnement pour avoir « diffusé de fausses informations sur le gouvernement », « discrédité le président et sa famille » et « créé des tensions intercommunautaires ». Amnesty International considère ces hommes, détenus uniquement pour avoir exercé pacifiquement leur droit à la liberté d'expression, comme des prisonniers d'opinion.

Leur procès a été suivi de près par le Réseau des défenseurs des droits humains de l'Afrique orientale et de la Corne de l'Afrique, dont le siège se trouve en Ouganda. En novembre 2006, Yusuf Abdi Gabobe avait assisté à une conférence organisée par cette organisation sur le thème « *Les journalistes, défenseurs des droits humains* ». À la suite de l'inquiétude exprimée de toutes parts au sujet de cette affaire, tant au sein du Somaliland qu'au niveau international, le président a déclaré, selon certains journaux locaux, qu'il gracierait ces hommes s'ils étaient condamnés.

Les quatre étudiants nommés ci-dessus ont été libérés à la fin du mois de février, à la faveur d'une grâce présidentielle. Amnesty International sait maintenant que Boaud, arrêté au début du mois de février, a été libéré sans inculpation quelques jours plus tard.

Les charges retenues contre les journalistes d'*Haatuf* sont fondées sur un certain nombre d'articles parus dans ce journal depuis novembre 2006, qui accusent de corruption le président du Somaliland et ses proches. Ces journalistes ont été poursuivis en vertu de la section du Code pénal du Somaliland relative aux infractions concernant les médias, au lieu de la Loi sur la presse du Somaliland (entrée en vigueur en 2004), qui était censée se substituer au Code pénal en la matière. Aux termes de cette Loi, il peut être demandé réparation à des journalistes dans le cadre de poursuites civiles, mais aucune disposition ne prévoit de procédure pénale ni de peines de prison. L'avocat de Yusuf Abdi Gabobe et Ali Abdi Dini s'est retiré de cette affaire en signe de protestation lorsque le tribunal a été transféré dans la prison où ils étaient détenus, à Mandera, et parce qu'il estimait qu'ils ne bénéficieraient pas d'un procès équitable.

D'après certaines sources, ces deux hommes sont en mauvaise santé. Ali Abdi Dini était trop malade pour assister aux audiences de son procès. Cependant, il semblerait qu'ils n'aient pas été autorisés à recevoir des soins médicaux. La prison de Mandera n'est même pas dotée d'une infirmerie un tant soit peu équipée. Le tribunal qui a jugé ces journalistes a, en outre, ordonné que le réseau de médias *Haatuf* soit interdit et lui a infligé une amende représentant l'équivalent de 570 euros. Toutefois, le vice-président du Somaliland a ordonné par la suite que les journaux édités par ce réseau demeurent autorisés à publier des articles. Un quatrième journaliste d'*Haatuf* a été condamné par contumace pour les mêmes chefs d'inculpation qu'Ali Abdi Dini et Omar Sheikh Ibrahim, également à vingt-neuf mois d'emprisonnement.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

La République autoproclamée du Somaliland a déclaré unilatéralement son indépendance de la Somalie en 1991, après la désagrégation de cet État, mais n'est pas reconnue par la communauté internationale à l'heure actuelle. Elle est dotée d'un gouvernement démocratiquement élu et d'un système politique fondé sur le multipartisme.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en anglais ou dans votre propre langue) :

- demandez instamment la libération immédiate et sans condition de Yusuf Abdi Gabobe, Ali Abdi Dini et Mohamed Omar Sheikh Ibrahim, étant donné que ces trois hommes n'ont fait qu'exercer leur droit à la liberté d'expression et dites qu'Amnesty International les considère à ce titre comme des prisonniers d'opinion ;
- exhortez les autorités à autoriser sans délai Yusuf Abdi Gabobe et Ali Abdi Dini à bénéficier d'une prise en charge médicale par un médecin de leur choix.

APPELS À : Il n'existe pas de services postaux au Somaliland, et l'envoi de fax peut se révéler difficile. Merci d'adresser vos appels par courriel lorsque cela est possible.

Président du Somaliland :

His Excellency President Dahir Riyaaale Kahin

Fax : +252 213 8324

+252 252 3848

Courriers électroniques : sl_victory@hotmail.com

ou sl_victory@yahoo.com

Formule d'appel : *Dear President, / Monsieur le Président,*

Ministre de l'Intérieur :

Mr Abdillahi Ismail Shabeel

Veillez envoyer vos appels via le ministère des Affaires étrangères ou la Présidence, en indiquant :

« Please forward to the Minister of the Interior »

Ministère des Affaires étrangères :

Fax : +252 828 3271

+252 225 3871

Courriers électroniques : sforeign@hotmail.com

Formule d'appel : *Dear Minister, / Monsieur le Ministre,*

Ministre de la Justice :

Mr Ahmed Hassan Ali Assowe,

via le ministère des Affaires étrangères ou la Présidence

Formule d'appel : *Dear Minister, / Monsieur le Ministre,*

COPIES

Vous pouvez adresser des copies de vos appels aux seules missions diplomatiques de cet État, au Royaume-Uni et aux États-Unis, en leur demandant de les transmettre aux autorités du Somaliland.

Royaume-Uni : Mr Osman Ahmed Hassan, Representative of the Somaliland Government, Somaliland Mission, 102 Cavell Street, London E1 2JA, Royaume-Uni

Fax : +44 207 247 5336

États-Unis: Mr Saad Sheikh Omar Nur, Representative of the Somaliland Government, Washington DC, États-Unis

Fax : +1 301 231 5990

Courriers électroniques : snoor@sand.com

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT. APRÈS LE 19 AVRIL 2007, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.*

*La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*